



Programme de formation

Organisation administrative et territoriale de la France

05/07/2022

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : Tout agent

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Comprendre l'organisation administrative actuelle de la France
- Comprendre l'évolution administrative et territoriale de la France
- Comprendre le rôle de l'État
- Comprendre le rôle des communes
- Comprendre le rôle des intercommunalités
- Comprendre le rôle des départements
- Comprendre le rôle des régions
- Savoir dissocier les missions de l'État des missions des collectivités territoriales
- Distinguer décentralisation et déconcentration

Programme :

Le territoire français est constitué de collectivités territoriales qui exercent des compétences administratives distinctes. Cette organisation territoriale complexe est en cours d'évolution. Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

L'État et l'intérêt général

1- La déconcentration et l'organisation territoriale de l'État (préfets, directions),

La fonction de préfet ;

Le rôle du préfet de région ;

L'organisation territoriale à l'issue de la Réate, de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe.

2- La décentralisation et ses grandes étapes :

La décentralisation territoriale et la décentralisation fonctionnelle

3- Les processus de déconcentration et de décentralisation vont ensemble

La loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr

SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

La charte de la déconcentration du 6 mai 2015

4- Les restructurations des services déconcentrés : les SGC, les DDICSTE et DDICSTEPP

Les notions de collectivités territoriales

- 1- Définition d'une collectivité territoriale par rapport à la définition de l'État
- 2- Le principe d'autonomie administrative et financière
- 3- Spécificités en matière de finances publiques
- 4- Un constat : un enchevêtrement de compétences et un morcellement communal
- 5- Quelles collectivités en France aujourd'hui ?
- 6- Leur poids dans l'Union Européenne

Les compétences des collectivités territoriales

- 1- Disparition de la notion de compétence générale
- 2- Compétences de la Région
- 3- Compétences du Département
- 4- Compétences de la Commune
- 5- Compétences des Établissements Publics de Coopération Intercommunale : Métropole, communauté d'agglomération, communauté de communes

Évolutions relatives au Comité d'Action Publique 2022

- 1- Les enjeux de la MAP ;
- 2- Présentation du Comité d'Action Publique 2022 ;
- 3- Les services publics et les usagers ;
- 4- La transformation de la fonction publique :
La Loi de transformation de la fonction publique ;

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Une implication plus dynamique vers les collectivités territoriales : L'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) ;
Le projet de loi 4D.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quizz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires Dendreo : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition